VILLEPARISIS

Mieux gérer son budget grâce au Point conseil budget

La Ville, à travers le CCAS, accompagne les Villeparisiens qui en font la demande pour les aider à maitriser leurs finances.

Villeparisis dispose de l'un des 500 Points conseil budget, labellisés par l'Etat. Mieux maîtriser ses dépenses, anticiper l'arrivée d'un bébé ou un mariage, faire face à une situation financière difficile, Villeparisis accompagne les habitants dans la gestion de leurs finances, pour prévenir le surendettement et renforcer le soutien aux personnes pouvant rencontrer des difficultés financières.

Une conseillère en économie sociale et familiale est disponible et à votre écoute pour vous proposer des conseils gratuits et personnalisés en matière de gestion budgétaire, en toute confidentialité. Lors d'entretiens, elle répond à vos questions d'argent, de banque et de budget. La conseillère peut également identifier les aides dont vous pouvez bénéficier et vous accompagner dans vos différents projets. Elle peut également vous aider à déposer un dossier auprès de la commission de surendettement des particuliers et vous soutenir tout au long de la procédure, jusqu'à ce que vous reveniez à une situation maîtrisée et mieux vécue.